Rentrée scolaire 2021 et situation sanitaire.

Note aux parents d'élèves et aux élèves du LGT et du LP.

Madame, monsieur, chers élèves,

Comme vous le savez, du fait de la situation sanitaire, la rentrée scolaire sera placée sous le signe du **niveau 2** du protocole sanitaire ministériel.

Ce niveau 2 prévoit le retour de tous les élèves en présentiel auxquels s'imposeront le **respect des gestes-barrières** que nous connaissons bien maintenant et le **port du masque.**

Les **gestes-barrières,** mesures de prévention efficaces contre la propagation du virus, sont à appliquer en permanence.

Le **port du masque** sera obligatoire :

- dans les espaces clos c'est-à-dire à l'intérieur des bâtiments
- dans l'enceinte de l'établissement dès lors que la distance physique de 1 mètre entre deux personnes ne pourra être respectée
- aux abords de l'établissement, dans un rayon de 50 mètres, conformément à l'arrêté préfectoral en date du 18.08.2021 pris par Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort.

https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante-Solidarites-et-cohesion-sociale/COVID-19-Point-de-situation-dans-le-Territoire-de-Belfort/Mesures-pour-lutter-contre-la-propagation-du-virus-COVID-19/Le-port-du-masque/Le-port-du-masque-dans-le-Territoire-de-Belfort

Pour être utile et efficace, le masque doit couvrir la bouche et le nez !

Cela signifie que toute personne, tout élève, se trouvant sur le parvis du lycée ou dans un rayon de 50 mètres à proximité du lycée devra porter un masque.

Cela signifie aussi que les élèves ne pourront pas fumer devant le lycée.

Par ailleurs, nous avons veillé à **limiter les brassages** en instaurant des **sens de circulation** dans les bâtiments.

Des mesures supplémentaires permettant de respecter la **distanciation physique au réfectoire** ont également été prises : il n'y aura pas d'élèves placés face à face, ni côte à côte au réfectoire. Cela signifie que les plages horaires et le nombre de services seront adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation du réfectoire dont le nombre de places assises a été divisé par deux.

Enfin, s'agissant de l'**internat**, nous avons limité le nombre d'occupants par chambre.

En vous remerciant pour votre attention, je souhaite à tous les élèves une très bonne rentrée scolaire non sans vous adresser mes meilleures salutations.

Dominique BALON. Proviseur.